

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00009

Date : 28/09/2022

N° client : CLT00005

## FACTURE

**Madame Alexandra BEAUREGARD**

41 rue de l'Yser

79000 NIORT

**Réf. : Réf. à DEV00008**

Demande de la cliente: Rationaliser et optimiser la maison en termes de fonctionnalité, de confort et de rangements, y compris en envisageant un aménagement sur-mesure. Concentrer la demande sur les cinq pièces suivantes :

- Cuisine RDC : Rangements fermés à ajouter pour les casseroles/poêles, espace restauration (non encaissé) pour 4 personnes, conservation totale ou partielle du mur en pierres et des niches
- Salon RDC : Canapé en longueur, espace de rangement des vêtements, rangements pour les livres, exploitation du dessous de l'escalier, espace TV visible ou pas, conservation totale ou partielle du mur en pierres et des niches
- Chambre R+1 (Oriane) : rangements / dressing fermé pour les vêtements
- Chambre R+2 (parents) : aménagement et optimisation du dressing, réflexion sur un espace de télétravail, rangement des papiers
- Chambre extérieure RDC (Raphaëlle) : espace couchage à conserver temporairement avant de rendre une fonction de buanderie à cette pièce

De façon générale, tout espace complémentaire pour le rangement de la maison (ex : couettes, linge, ...) sera le bienvenu.

Libellé	Montant
<p>MISE AU PROPRE DE L'EXISTANT</p> <p>- Première rencontre pour compréhension de la demande de la cliente et du style souhaité. Découverte de l'espace à aménager.</p> <p>- Relevé sur site des mesures des cinq pièces concernées. Prise de photos.</p> <p>- Mise au propre du relevé et réalisation de cinq plans indépendants de l'existant, au 100ème, pour les cinq pièces concernées.</p>	1 000,00 €

Libellé	Montant
<p>FAISABILITE / ESQUISSE</p> <p>- Réflexion générale de l'aménagement des cinq pièces de façon optimiser les espaces et la fonctionnalité - Propositions d'aménagement intérieur des 5 pièces concernées sur la base de plans au 100ème. - Réunion de présentation des propositions pour permettre à la cliente de définir l'orientation à donner à son projet et de prioriser / lotir les travaux à réaliser.</p> <p>NB : Cette phase pourra ensuite donner lieu à un nouveau devis pour le projet d'aménagement détaillé d'une ou plusieurs pièces.</p>	980,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	<b>Total</b>	<b>1 980,00 €</b>
Echéance(s)	1 980,00 € au 28/10/2022		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.  
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).  
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrite auprès d'AXA France IARD SA représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES SUR BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.